

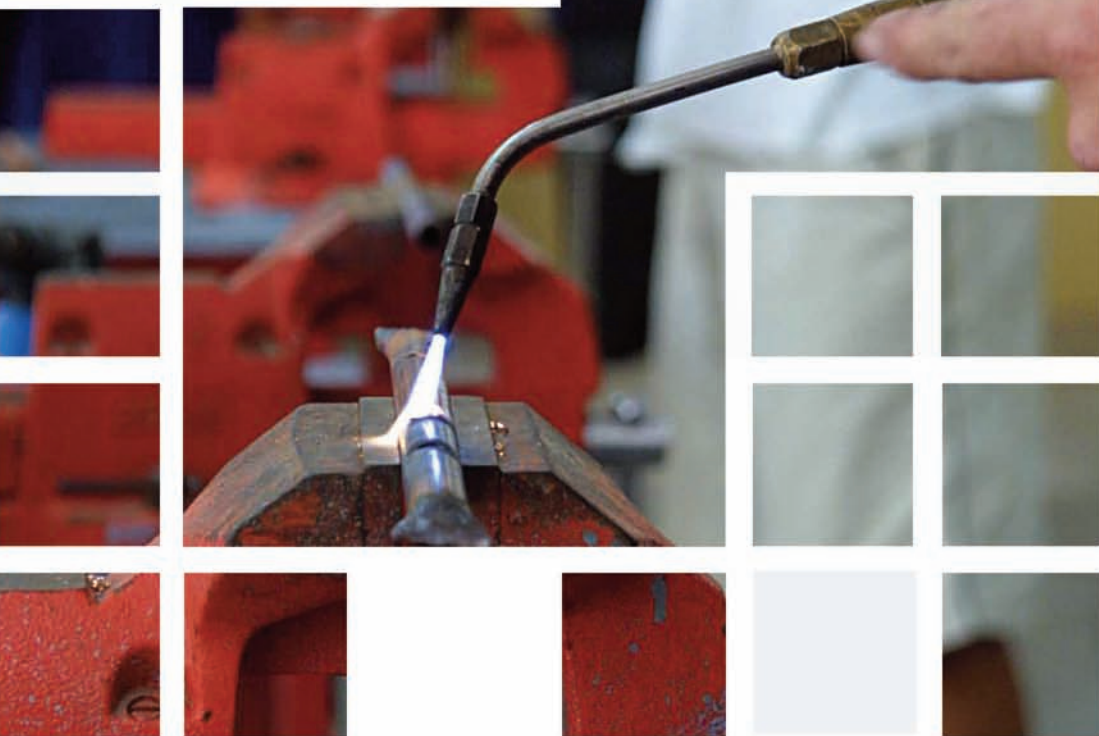
Points forts

09

De la Polynésie française

BILAN

**EMPLOI
2014**



L'EMPLOI SE STABILISE EN 2014

Les effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont progressé de 430 emplois en 2014, soit une hausse annuelle de 0,7 %. La dégradation de l'emploi s'estompe pour la première fois depuis 2007 : 69 800 emplois salariés en décembre de cette année contre 61 500 en décembre 2014. Cependant, sur un an, le nombre moyen d'effectifs équivalents temps plein diminue de 0,4 % par rapport à 2013. La masse salariale croît de 0,3 %, alors que le salaire moyen brut progresse de 0,7 % à 319 800 F.CFP.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



UNE HAUSSE DE L'EMPLOI DISPARATE SUIVANT LES SECTEURS

En décembre 2014, le nombre d'emplois salariés (hors CAE et stagiaires) a progressé de 0,7 %. Cette hausse est la première depuis sept ans, alors que l'emploi avait reculé en moyenne de 2,2 % par an (1 500 emplois) depuis 2007. Cependant, en moyenne annuelle, l'emploi diminue de nouveau de 0,3 % en 2014.

En toute fin d'année 2014, la Polynésie française a été touchée par l'épidémie de Chikungunya qui a entraîné un nombre important d'arrêts maladie. Les entreprises polynésiennes ont ainsi accru leur recours à l'emploi intérimaire ou ont recruté directement des emplois temporaires pour maintenir leur production. Avant cet épisode, l'emploi avait progressé de 0,1 % en septembre 2014 par rapport à septembre 2013.

L'augmentation de l'emploi à fin décembre 2014 est tirée par les hausses dans le secteur tertiaire marchand (+ 2,7 %) et dans le secteur primaire (+ 1,1 %). Les effectifs baissent dans le tertiaire non marchand (- 0,4 %), dans l'industrie (- 1,4 %) et plus fortement encore dans la construction (- 7,9 %).

EMPLOI SALARIÉ AU 31/12 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	A n n é e						Variation annuelle	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	moyenne 2014/2009
Unité :	n o m b r e						%	%
Primaire	1 669	1 796	1 760	1 776	1 768	1 788	1,1	1,4
Industrie	5 159	5 094	5 031	4 729	4 774	4 709	- 1,4	- 1,8
dont : Industrie manufacturière	4 069	3 972	3 915	3 625	3 617	3 532	- 2,4	- 2,8
Construction	5 559	5 107	4 754	4 390	4 234	3 898	- 7,9	- 6,9
Tertiaire marchand	35 522	34 548	33 489	33 134	32 963	33 840	2,7	- 1,0
dont : Commerce, Réparation d'automobiles et de motocycles	9 968	9 795	9 563	9 412	9 219	9 442	2,4	- 1,1
dont : Transports et entreposage	5 915	5 781	5 675	5 527	5 511	5 624	2,1	- 1,0
dont : Hébergement et restauration	7 066	6 763	6 673	6 517	6 599	6 838	3,6	- 0,7
Tertiaire non marchand	19 069	18 465	18 091	17 530	17 353	17 284	- 0,4	- 1,9
dont : Administration publique	14 925	14 314	14 039	13 471	13 216	12 894	- 2,4	- 2,9
dont : Enseignement, Santé humaine et action sociale	4 144	4 151	4 052	4 059	4 137	4 390	6,1	1,2
Total emploi salarié	66 978	65 010	63 125	61 559	61 092	61 519	0,7	- 1,7

Sources : CPS, ISPF

Les suppressions d'emploi continuent dans le secteur non marchand ...

Dans le secteur tertiaire non marchand en 2014, les effectifs diminuent de 0,4 % soit une perte de 70 emplois. La hausse du secteur de l'enseignement, santé humaine et sociale (+ 6,1 %) ne parvient pas à compenser la contraction dans l'administration publique pour la septième année consécutive (- 2,4 %). Les salariés des administrations d'État déclarés à la CPS¹ diminuent de 4,3 % à 1 960 emplois, ceux de Polynésie française de 1,5 % (5 570) et ceux des communes de 3,1 % (4 680).

... alors que le secteur marchand recommence à créer de l'emploi

L'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand augmente de 2,7 % en 2014. Les effectifs du commerce (15 % des salariés de Polynésie française) progressent de 2,4 %. La hausse dans le commerce de détail (+ 5,1 %), suite

¹ : sur les 9 970 salariés de l'État, 1 960 ont été déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale, le reste étant inscrit à la Sécurité Sociale en Métropole.

notamment à l'ouverture d'un hypermarché à la périphérie de Papeete, compense les diminutions d'effectifs dans le commerce automobile (- 1,2 %) et dans le commerce de gros (- 1 %). Les commerces de détail en magasins spécialisés continuent de souffrir de la diversification des grandes surfaces dans de nombreux domaines comme le textile, le bricolage ou le jardinage. Les commerces de biens d'occasions et marchands sur éventaires et marchés continuent de se développer.

Les effectifs dans le secteur du transport et entreposage s'accroissent de 2,1 %. Ils progressent de 7 % dans les activités de poste et de courrier et de 4 % dans les transports par eau tandis qu'ils sont stables depuis trois ans dans les transports aériens (2 100 emplois).

Le nombre de salariés du secteur de l'hôtellerie - restauration (6 800 emplois) augmente de 4 %, porté par l'hôtellerie (+ 6 %) alors que les effectifs de la restauration sont inchangés (2 500 emplois).

Les effectifs du secteur des communications sont stables en 2014 (1 180 emplois) et ceux des activités financières et des activités immobilières diminuent de 2 %.

Les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises augmentent leurs effectifs de 4,5 % et les activités spécialisées, scientifiques et techniques de 9 % après quatre années de baisse.

Les effectifs des activités des ménages et des services personnels² continuent de diminuer pour la quatrième année consécutive (1 400 en 2014).

Dans le secteur primaire, les effectifs salariés (25 % des emplois du secteur) progressent de 1,1 % en 2014 avec 1 790 emplois. Les effectifs du secteur perlicole diminuent de 3 % (1 060 emplois) alors que ceux de la pêche augmentent de 17 % et ceux de l'agriculture de 0,5 %.

Les effectifs de l'industrie sont en recul de 1,4 %. Ceux des industries extractives (- 0,8 %), de l'industrie métallique et de l'industrie de matériaux plastiques décroissent de 12 % et 2 % respectivement, activités principalement à destination des entreprises. L'industrie alimentaire maintient ses effectifs (+ 0,4 %), alors que dans les industries manufacturières ils diminuent de 2,4 %. Les secteurs de la production et distribution d'énergie (+ 0,5 %) et de la production et distribution d'eau, d'assainissement et gestion des déchets (+ 3,9 %) continuent de se développer. Ils représentaient 15 % des emplois de l'industrie en 1995 et désormais 22 %.

Les effectifs de la construction diminuent encore (- 7,9 % en 2014), pour atteindre 3 900 emplois. Dans l'industrie, les effectifs se réduisent de 1,4 % et ceux du tertiaire non marchand de 0,4 %. Les effectifs du secteur primaire augmentent de 1,1 % tandis que ceux du tertiaire non marchand progressent de 2,7 %.

Le secteur de la construction ne représente désormais plus que 6,3 % de l'emploi total contre 8,3 % en décembre 2009. Ses effectifs baissent de 340 emplois en 2014 : dans le secteur des travaux publics ils diminuent de 1,5 % dans le bâtiment, de 14 % et 7 % respectivement dans le gros œuvre et le second œuvre. Depuis 2009, 45 % des emplois du gros œuvre ont été supprimés, 25 % du second œuvre et seulement 4 % des travaux publics.

L'EMPLOI PROGRESSE DANS LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

En 2014, pour la première fois depuis cinq ans, l'emploi a augmenté dans les entreprises de plus de 50 salariés : de 600 emplois pour les entreprises de 50 à 249 salariés et autant pour celles de 250 salariés et plus. Les petites structures (moins de 10 salariés et 10 à 49 salariés) continuent de réduire leurs effectifs avec des baisses de - 2,4 % et - 3,1 % en 2014.

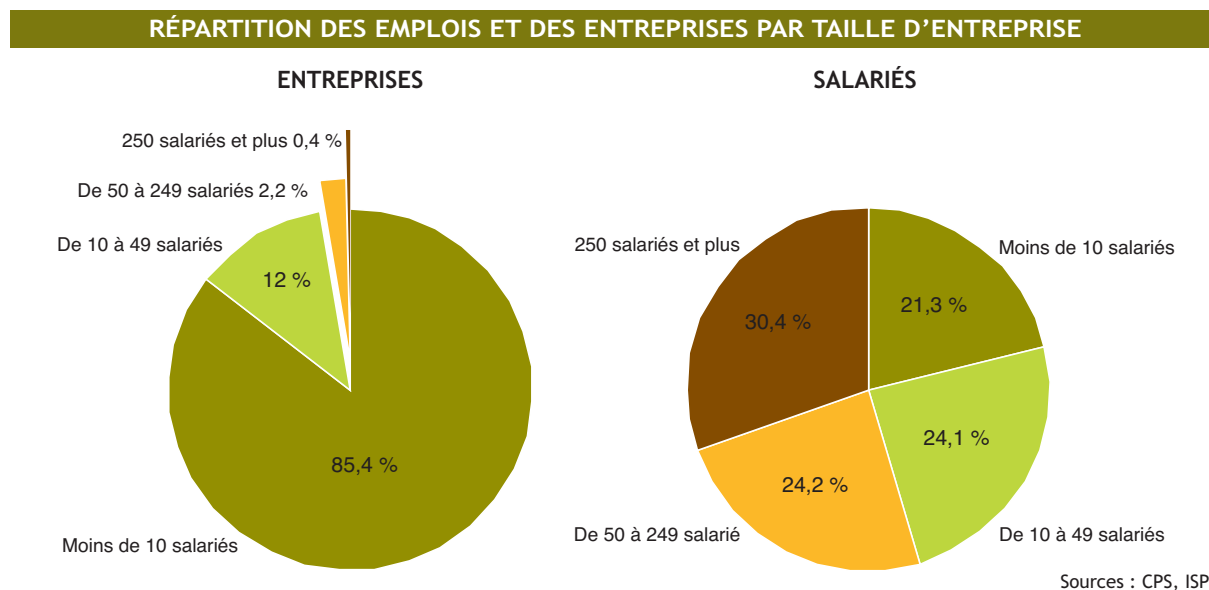
² : les activités des ménages et des services personnels comprennent exclusivement les employeurs particuliers de femme de ménage, jardinier, aide à domicile...

EMPLOI SALARIÉ AU 31/12 SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS DES ENTREPRISES								
	A n n é e						Variation annuelle	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	moyenne 2014/2009
Unité :	n o m b r e						%	%
Moins de 10 salariés	14 656	14 197	13 904	13 377	13 438	13 121	- 2,4	- 2,2
De 10 à 49 salariés	16 237	16 095	15 381	15 499	15 282	14 813	- 3,1	- 1,8
De 50 à 249 salariés	16 191	15 147	15 154	13 998	14 277	14 900	4,4	- 1,6
250 salariés et plus	19 894	19 571	18 686	18 685	18 095	18 685	3,3	- 1,2
Total général	66 978	65 010	63 125	61 559	61 092	61 519	0,7	- 1,7

Sources : CPS, ISPF

Les entreprises de moins de 10 salariés demeurent les plus nombreuses (85 %) ; elles n'emploient cependant plus que 21 % des salariés. Les entreprises dont l'effectif est supérieur à 250 personnes sont au nombre de 25 et représentent 30 % des emplois salariés en décembre 2014. Les dix plus grosses structures emploient 22 % des effectifs.

Dans l'industrie manufacturière, trois quarts des effectifs sont employés dans des entreprises de moins de 50 salariés et seulement 40 % le sont dans l'hébergement restauration et dans les services administratifs et de soutien aux entreprises. Les deux tiers des salariés des activités de transport et d'entreposage et de la santé humaine et action sociale travaillent dans des entreprises de plus de 250 salariés.



Sources : CPS, ISPF

LES EMPLOYEURS PRÉSENTS EN 2013 RÉEMBAUCHENT EN 2014

Le nombre d'établissements employeurs a diminué de 130 unités en 2014 après avoir stagné en 2013. Le taux de cessation d'employeurs progresse à 17,7 % en 2014 après la baisse constatée en 2013. Le nombre de nouveaux employeurs revient au niveau de 2012 avec 1 055 unités, soit un taux de création de 15,8 %. Malgré cette baisse du nombre de nouveaux employeurs, les créations d'emploi au sein des nouveaux établissements sont supérieures à celles de 2013.

En revanche, si en 2013 les créations d'emploi des nouveaux employeurs et les suppressions d'emplois des employeurs disparus étaient semblables, en 2014 le différentiel est négatif de 90 emplois. Les nouveaux employeurs ont recruté 2 795 personnes alors que les établissements qui disparaissaient en ont licencié 2 882. Les employeurs présents en 2013 et en 2014 (82 % des établissements) ont eux embauché 514 personnes supplémentaires, soit une augmentation de 0,9 % de leurs effectifs. Cette hausse, la première depuis cinq ans, concerne essentiellement les entreprises du secteur marchand qui se sont montrées suffisamment solides pour résister aux pressions sur l'emploi.

Dans la construction, le taux de rotation des employeurs est toujours prononcé (27 % n'ont plus de salarié un an après), un employeur sur cinq est également nouveau. Les effectifs des employeurs pérennes de la construction régressent de 2,1 % entre 2013 et 2014. Un employeur sur dix est renouvelé chaque année dans le commerce et un sur trois dans le secteur des employeurs particuliers de services à la personne.

EMPLOI SALARIÉ AU 31/12 ET ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS						
	Année					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Unité :	nombre					
Nombre établissement employeurs au 31/12	6 981	6 997	6 847	6 691	6 691	6 559
Emplois au 31/12	66 978	65 010	63 125	61 559	61 092	61 519
Disparition employeurs	-	- 1 133	- 1 264	- 1 232	- 1 154	- 1 187
Taux de cessation employeurs	-	16,2 %	18,1 %	18,0 %	17,2 %	17,7 %
Emploi cessation employeurs	-	- 3 048	- 2 759	- 2 835	- 2 677	- 2 882
Nouveaux employeurs	-	1 149	1 114	1 076	1 154	1 055
Taux de création employeurs	-	16,5 %	15,9 %	15,7 %	17,2 %	15,8 %
Emploi nouveaux employeurs	-	2 524	2 369	2 538	2 682	2 795
Nombre d'employeurs présents en n et n-1	-	5 848	5 733	5 615	5 537	5 504
Évolution emploi employeurs présents n et n-1	-	- 1 444	- 1 495	- 1 269	- 472	514

Sources : CPS, ISPF

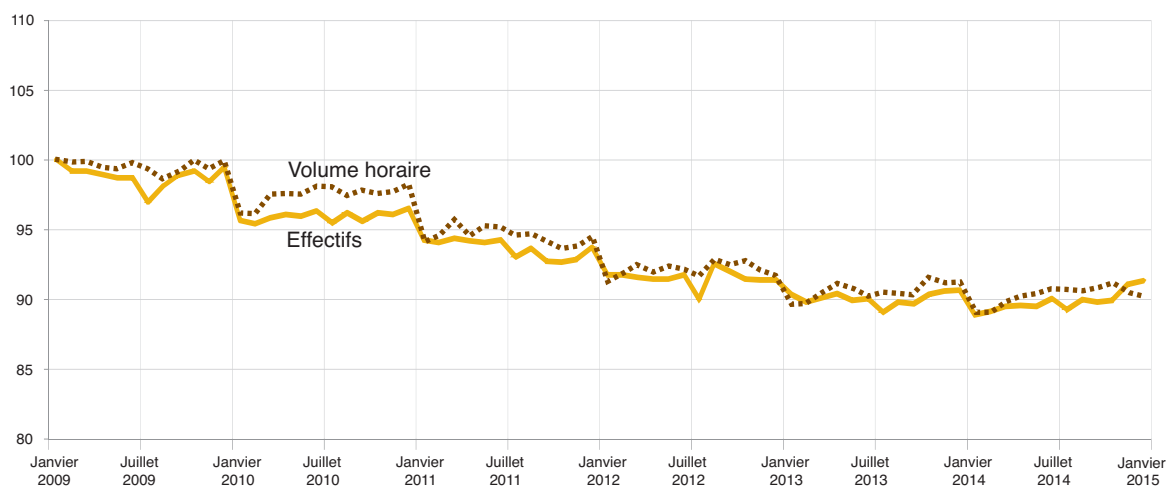
LA BAISSÉ DE LA DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL S'ATTÉNUÉ

En 2014, la durée moyenne mensuelle de travail continue de diminuer pour atteindre 145,1 heures. Toutefois, entre 2013 et 2014, le volume total d'heures déclarées baisse de 0,4 % alors qu'il s'était réduit de 1,9 % en moyenne annuelle depuis cinq ans.

En 2014, 10,5 % des salariés réalisent des heures supplémentaires, 55 % travaillent 169 heures par mois et 34,5 % travaillent à temps partiel. Les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel (39 % contre 31 % des hommes) tandis que les hommes sont deux fois plus nombreux à effectuer des heures supplémentaires (14 % contre 7 % des femmes).

Les secteurs des industries extractives (41 %), de la production et distribution d'énergie, d'eau et de gestion des déchets (40 %) concentrent le plus grand nombre de personnes accomplissant des heures supplémentaires. Dans le secteur de la construction, moins d'un salarié sur deux travaille à temps partiel et un quart effectue des heures supplémentaires. Dans le secteur agricole et de la pêche, 60 % des effectifs travaillent à temps partiel comme dans le secteur des services administratifs aux entreprises. Dans l'hôtellerie-restauration où la saisonnalité de l'activité est marquée, moins d'un salarié sur deux travaille à temps partiel. Dans l'administration publique, 85 % des emplois sont à temps plein.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES EFFECTIFS ET DU VOLUME HORAIRE



Base 100 en janvier 2009

Sources : CPS, ISPF

EFFECTIF MOYEN ANNUEL PAR TRANCHE HORAIRE ET SEXE

	A n n é e						Variation annuelle	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	moyenne 2014/2009
Unité :	n o m b r e						%	%
Homme	37 414	36 531	35 213	34 175	33 542	33 295	- 0,7	- 2,3
Moins de 169 heures	11 574	11 297	10 957	10 688	10 381	10 378	0,0	- 2,2
169 heures	20 788	20 390	19 671	18 978	18 583	18 344	- 1,3	- 2,5
Plus de 169 heures	5 052	4 844	4 586	4 509	4 579	4 573	- 0,1	- 2,0
Femme	29 152	28 106	27 889	27 509	27 140	27 227	0,3	- 1,4
Moins de 169 heures	11 512	10 871	10 894	10 802	10 497	10 559	0,6	- 1,7
169 heures	15 721	15 390	15 199	14 948	14 865	14 904	0,3	- 1,1
Plus de 169 heures	1 919	1 845	1 797	1 759	1 778	1 764	- 0,8	- 1,7
Total emploi salarié	66 566	64 637	63 102	61 683	60 682	60 521	- 0,3	- 1,9
Moins de 169 heures	23 086	22 168	21 850	21 489	20 878	20 937	0,3	- 1,9
169 heures	36 510	35 780	34 869	33 926	33 448	33 248	- 0,6	- 1,9
Plus de 169 heures	6 971	6 689	6 383	6 268	6 356	6 336	- 0,3	- 1,9

Sources : CPS, ISPF

LE SALAIRE MOYEN CONTINUE DE PROGRESSER

En 2014, le salaire brut moyen pour 145,1 heures travaillées est de 274 600 F.CFP, en augmentation de 0,6 % sur un an (soit un salaire moyen net de 237 700 F.CFP).

Le nombre d'emplois équivalents temps plein est en baisse de 0,4 % en 2014 pour s'établir à 52 000 postes. Le salaire brut moyen équivalent temps plein augmente de 0,7 % en 2014 ; il se situe à 319 800 F.CFP.

Le salaire moyen du secteur primaire croît de 2,2 %. Dans la construction, le salaire moyen progresse de 4,2 % du fait d'un moins grand nombre de salariés dans le gros œuvre, où le salaire moyen est moins élevé que dans le second œuvre et les travaux publics. Le salaire moyen dans l'industrie progresse de 0,6 % comme le salaire moyen dans le tertiaire marchand.

Pour la première fois, le salaire moyen de l'administration publique n'augmente pas, il progresse seulement dans l'enseignement, santé humaine et action sociale de 0,3 %.

Le 1^{er} octobre 2014 le SMIG horaire polynésien a été réévalué de 2,29 % à 904,82 F.CFP soit 152 914 F.CFP en salaire brut pour 169 heures de travail. Pour la première fois depuis quatre ans, l'évolution du salaire moyen est plus forte que celle de l'indice des prix à la consommation. L'inflation moyenne annuelle en 2014 s'élève à + 0,3 %.

En 2014, la médiane des salaires perçus progresse de 1,1 %. La moitié des salariés perçoit moins de 208 000 F.CFP en salaire brut contre 205 700 F.CFP en 2013. Un quart des salariés gagnent moins de 150 700 F.CFP et un autre quart plus de 345 300 F.CFP.

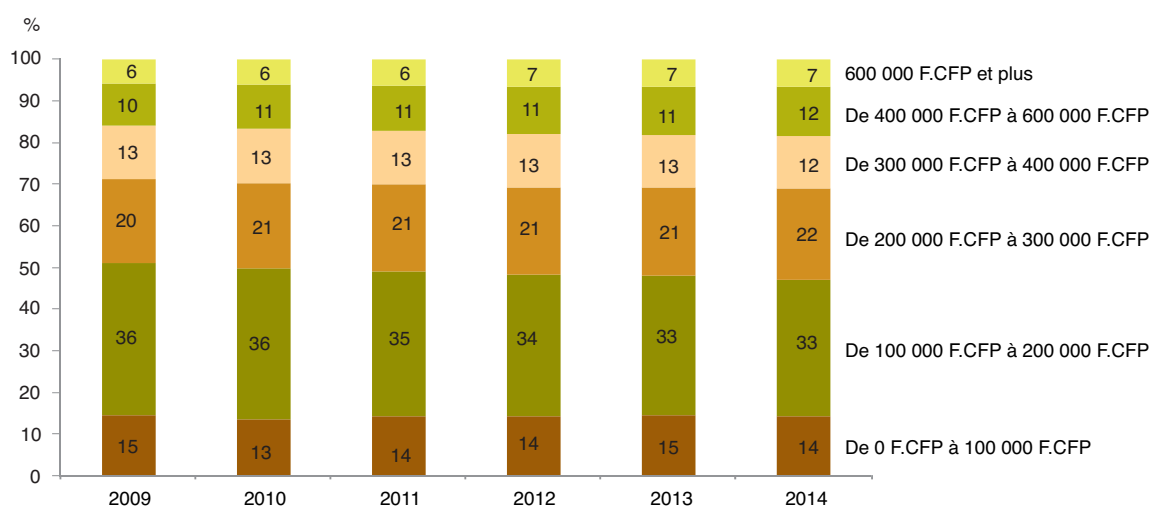
La rémunération moyenne des femmes est de 311 200 F.CFP (en équivalent temps plein) contre 326 200 F.CFP pour les hommes. Cet écart de rémunération entre hommes et femmes se réduit depuis cinq ans à 4,8 % (6,1 % en 2009). L'écart entre hommes et femmes diminue dans le privé (10,5 % en 2014) mais s'accroît dans le secteur public au profit des femmes (3,8 %). Les secteurs financiers et d'assurance, des activités scientifiques et techniques et de la santé humaine et action sociale restent les plus inégalitaires avec les rémunérations des femmes inférieures de plus d'un tiers à celles versées aux hommes.

SALAIRE MOYEN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	A n n é e						Variation annuelle	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	moyenne 2014/2009
Unité :	Francs CFP						%	%
Primaire	188 824	191 610	191 567	210 819	201 741	206 217	2,2	1,8
Industrie	295 133	298 519	307 466	316 006	315 455	317 303	0,6	1,5
dont : Industrie manufacturière	266 578	270 250	279 631	288 201	283 717	285 576	0,7	1,4
Construction	222 268	226 142	228 151	231 881	234 744	244 558	4,2	1,9
Tertiaire marchand	296 017	299 976	302 728	306 553	306 162	308 079	0,6	0,8
dont : Commerce, Réparation d'automobiles et de motocycles	266 610	269 173	271 415	271 789	273 697	276 457	1,0	0,7
dont : Transports et entreposage	400 191	402 996	402 248	410 896	415 375	414 152	- 0,3	0,7
dont : Hébergement et restauration	228 584	235 101	232 847	239 495	238 547	241 155	1,1	1,1
Tertiaire non marchand	345 879	350 268	357 326	360 520	366 106	366 355	0,1	1,2
dont : Administration publique	336 760	341 571	347 931	350 486	356 585	356 116	- 0,1	1,1
dont : Enseignement, Santé humaine et action sociale	381 648	383 541	391 435	397 569	399 561	400 916	0,3	1,0
Total emploi salarié	302 638	306 973	311 422	316 164	317 591	319 763	0,7	1,1

Sources : CPS, ISPF

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS MOYENS PAR TRANCHE DE SALAIRE



Sources : CPS, ISPF

Le nombre de salariés percevant moins de 200 000 F.CFP bruts par mois continue de baisser : ils sont dorénavant 47 % (28 500) contre 51 % cinq ans plus tôt. En 2014, 6,7 % des salariés (4 000 emplois) gagnaient plus de 600 000 F.CFP par mois (5,8 % en 2009).

LA MASSE SALARIALE PROGRESSE EN 2014

MASSE SALARIALE ANNUELLE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Année						Variation annuelle	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	moyenne 2014/2009
Unité :	millions de Francs CFP						%	%
Primaire	2 920	3 041	3 081	3 462	3 343	3 428	2,5	- 4,9
Industrie	17 347	17 044	17 268	16 836	16 661	16 668	0,0	- 1,0
dont : Industrie manufacturière	12 293	11 875	12 070	11 633	11 209	11 099	- 1,0	- 2,9
Construction	12 928	12 152	11 621	10 783	10 401	10 369	- 0,3	- 5,6
Tertiaire marchand	101 738	101 499	99 487	98 919	97 795	98 614	0,8	- 1,2
dont : Commerce, Réparation d'automobiles et de motos	28 465	28 254	27 532	27 144	26 599	26 657	0,2	- 1,9
dont : Transports et entreposage	23 805	23 764	22 890	23 032	23 102	23 288	0,8	- 1,1
dont : Hébergement et restauration	15 503	15 358	15 083	15 320	15 249	15 573	2,1	- 1,3
Tertiaire non marchand	73 195	73 008	71 990	71 194	70 589	70 338	- 0,4	- 0,2
dont : Administration publique	56 788	56 443	54 960	54 462	53 521	52 745	- 1,5	- 0,7
dont : Enseignement, Santé humaine et action sociale	16 407	16 565	17 030	16 731	17 068	17 592	3,1	1,4
Total masse salariale	208 126	206 744	203 448	201 194	198 790	199 417	0,3	- 0,9

Sources : CPS, ISPF

Mais l'administration publique participe pour moitié à la baisse observée de 2009 à 2013

En 2014, la masse salariale progresse de 0,3 % pour la première fois depuis six ans. Sur les cinq années précédentes, la masse salariale a diminué de 4,2 %, soit une réduction des salaires de 8,7 milliards de F.CFP. La moitié de cette baisse est due à la réduction de la masse salariale dans l'administration publique. Celle-ci régresse de 1,5 % en 2014 soit une baisse de 7 % (4 milliards F.CFP de moins) sur les cinq dernières années. En 2014, la masse salariale des administrations de l'État a baissé de 2,4 %, celle du Pays de 1 % alors que les salaires versés par les communes et leurs syndicats progressent de 2,3 %.

Dans le secteur marchand, la masse salariale progresse de 0,7 % pour la première fois depuis cinq ans

La masse salariale de l'industrie est stable et celle de la construction se contracte de 0,3 % tandis que dans le secteur primaire, la masse salariale progresse de 2,5 %. L'augmentation de la masse salariale dans le tertiaire marchand (+ 0,8 %) est tirée par les activités techniques et de soutien aux entreprises (+ 4 %) et par l'hébergement et restauration (+ 2,1 %).

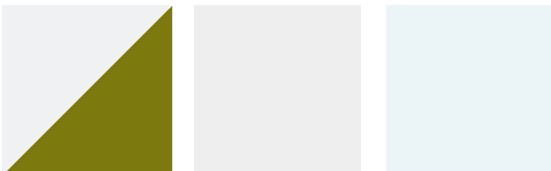
Comme pour l'évolution des effectifs, les entreprises de plus de 50 salariés ont augmenté leur masse salariale tandis que celles de moins de 50 salariés l'ont réduite. La masse salariale des salaires de 400 000 F.CFP et plus a augmenté de 0,9 % chaque année depuis cinq ans alors que celle consacrée aux salaires de moins de 200 000 F.CFP a diminué de 3,4 % en moyenne annuelle.

La masse salariale a progressé en 2014 (+ 0,3 %) mais moins fortement que le salaire moyen équivalent temps plein (+ 0,7 %). La tendance à la baisse des effectifs annuels (- 0,3 %) et de l'horaire moyen explique cette augmentation modérée de la masse salariale.

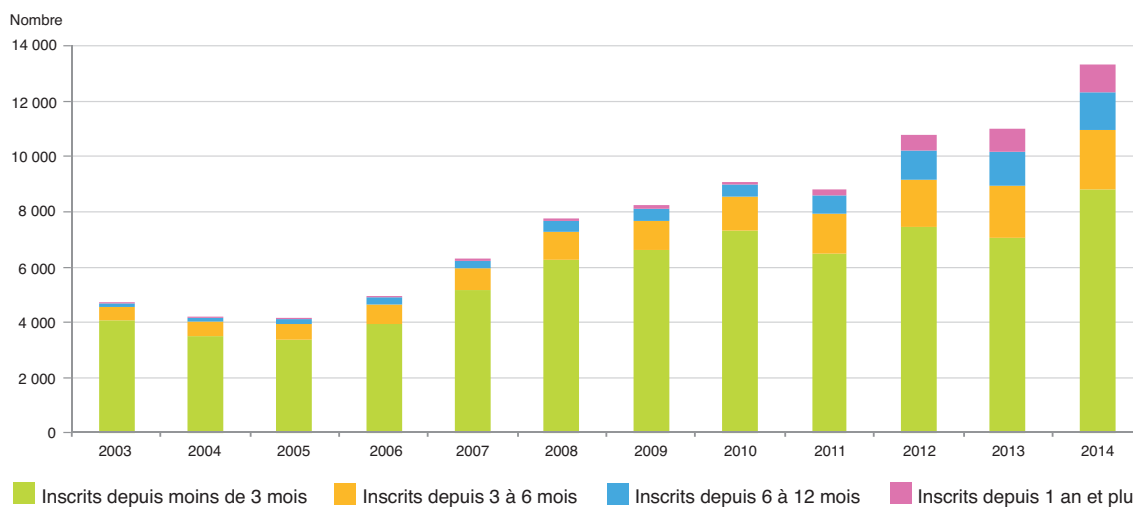
PAS D'AMÉLIORATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL : HAUSSE DES DEMANDES D'EMPLOI

La mise en place d'une nouvelle mesure d'aide à l'emploi dès janvier 2014, le Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE), a tiré les demandes d'emploi à la hausse et les offres normales à la baisse. En 2014, comme lors des années précédentes, il n'y a pas d'amélioration notable sur le marché du travail.

Au 31 décembre 2014, 9 900 personnes se déclarent en recherche d'emploi, soit + 2 % sur un an. Sur l'année 2014, en moyenne, 13 330 demandeurs actifs ont été recensés à chaque fin de mois, soit + 21 % par rapport à 2013 (+ 2 300 personnes). Dès le mois de janvier, les demandeurs d'emploi sont venus s'inscrire en masse au SEFI pour bénéficier d'un CAE. Cet afflux a perduré jusqu'en mars avec un pic à 17 410 inscriptions. En 2014, 3 077 dossiers CAE ont été validés et la moitié de ces dossiers était instruite au premier trimestre 2014. Sur l'année, le Service de l'Emploi, de la Formation et de l'insertion Professionnelle (SEFI) a instruit 10 010 dossiers CAE.



**DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES EN FIN DE MOIS (DEFM)
PAR DURÉE D'INSCRIPTION AU SEFI**

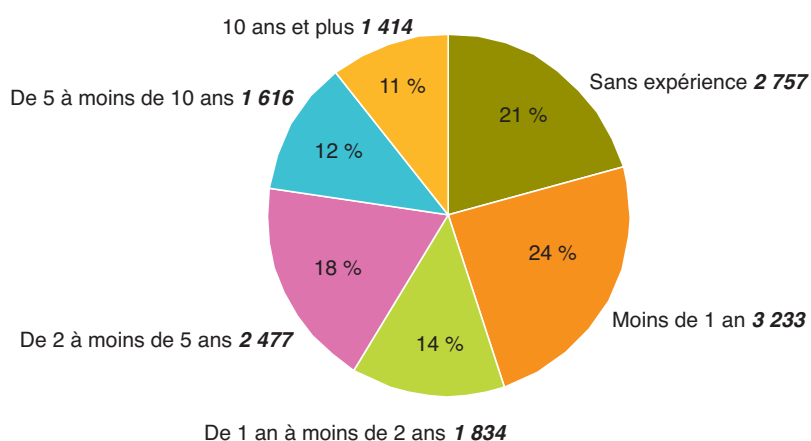


Sources : SEFI, ISPF

Les deux tiers des demandeurs sont inscrits depuis moins de trois mois, leur nombre a progressé de 25 % en 2014 (+ 1 740). Les personnes non diplômées sont celles dont les effectifs ont le plus augmenté (+ 41 %, + 900 personnes) à 3 100, tout comme les personnes sans expérience (+ 38 %, + 760 soit 2 760). Un demandeur sur deux a une expérience de plus d'un an.

Les habitants de Tahiti représentent toujours plus de 80 % des demandeurs d'emploi, mais en 2014 avec la mise en place des CAE sur l'ensemble du territoire polynésien, les demandeurs des archipels éloignés ont été particulièrement présents ; en particulier ceux des Tuamotu-Gambier (+ 280 demandeurs, soit 390 en moyenne).

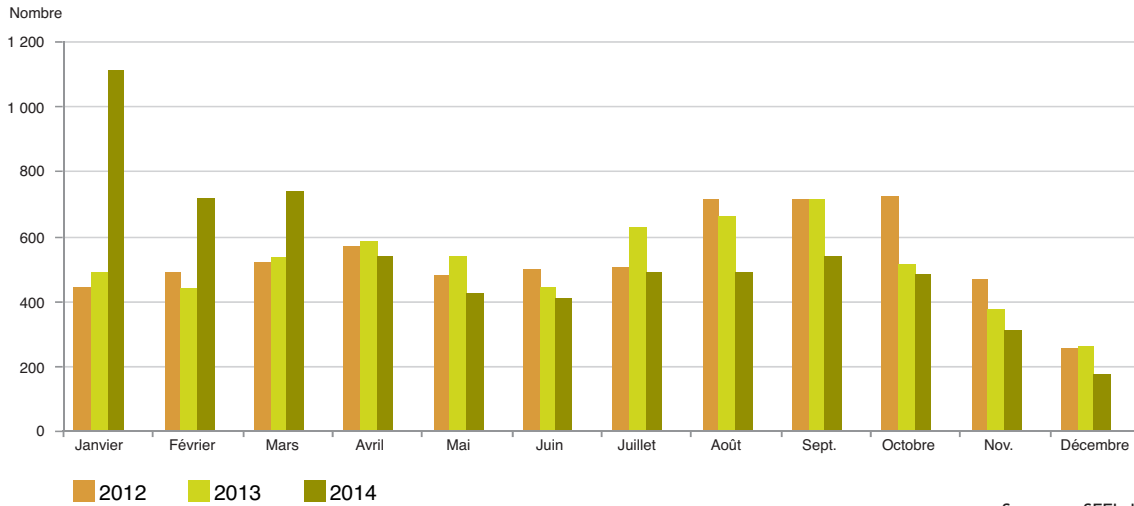
**DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES EN FIN DE MOIS (DEFM)
PAR DURÉE D'EXPÉRIENCE, EN 2014**



Sources : SEFI, ISPF

Le nombre de nouvelles inscriptions s'établit à 39 000 en 2014, soit 30 % de plus qu'en 2013, correspondant à 29 500 demandeurs différents. Le nombre de primo-demandeurs augmente de 4 % à 6 400 personnes.

PRIMO-DEMANDEURS
(DEMANDEURS EFFECTUANT LEUR PREMIÈRE INSCRIPTION AU SEFI)



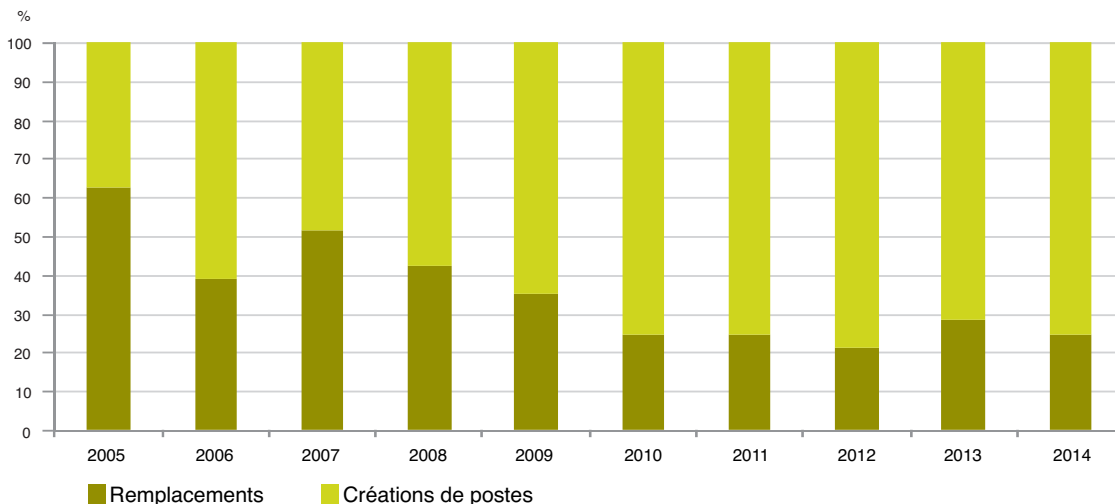
Sources : SEFI, ISPF

BAISSE DES OFFRES D'EMPLOI NORMAL, HAUSSE DES OFFRES D'EMPLOI AIDÉ

En 2014, le nombre de nouvelles offres d'emploi normal est en baisse de 5 % et s'établit à 2 400 postes. L'année 2014 se situe au même niveau que 2009, soit les deux plus mauvaises années pour les offres d'emploi normal, avec, en moyenne, 200 nouveaux postes offerts chaque mois.

Parmi ces offres d'emploi normal, les deux tiers sont des Contrats à Durée Déterminée (CDD), lesquels progressent de 16 % tandis que les offres en Contrats à Durée Indéterminée (CDI) diminuent de 30 % (680 postes). Les créations de postes, en baisse de 18 %, ne représentent plus qu'un quart des offres proposées.

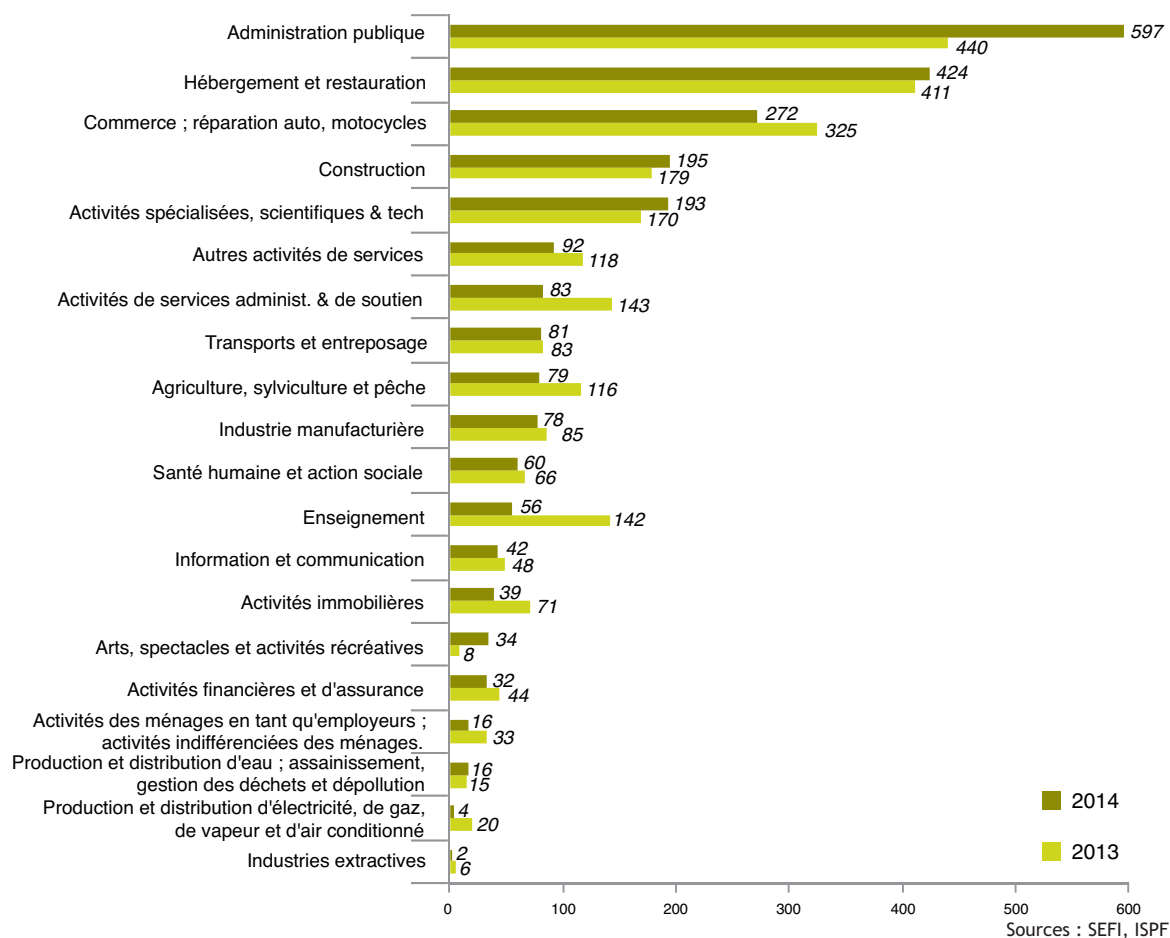
OFFRES D'EMPLOI NORMAL
CRÉATION / REMPLACEMENT



Sources : SEFI, ISPF

Les trois principaux secteurs créateurs d'emploi demeurent l'administration publique (25 %), l'hébergement et restauration (18 %) et le commerce (11 %). Les secteurs de la construction et des activités spécialisées proposent chacun 8 % des offres en 2014. La hausse des offres dans l'administration est notamment due à l'embauche de CDD pour la préparation des élections européennes et législatives au cours du premier semestre 2014 (460 contrats CDD sur une période courte).

OFFRES D'EMPLOI NORMAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Le niveau scolaire requis par les employeurs s'élève sensiblement au fil des années ; les personnes sans diplôme ou peu diplômées sont de moins en moins recherchées, tandis que les titulaires d'un diplôme d'études supérieures sont de plus en plus demandés.

Les employeurs exigent de plus en plus d'expérience ; 70 % des postes offerts en 2014 demandent une expérience professionnelle. Pour 37 %, l'expérience demandée est supérieure à deux ans.

Parallèlement aux offres d'emploi normal, les offres d'emploi aidé ont nettement progressé par rapport à 2013, du fait de la mise en place du CAE. Elles augmentent de 59 % à 4 530 offres, dont 3 077 sont des CAE, c'est-à-dire des stages en entreprise (deux tiers des CAE sont dans le secteur marchand) ou des stages d'insertion (un tiers dans le secteur non marchand).

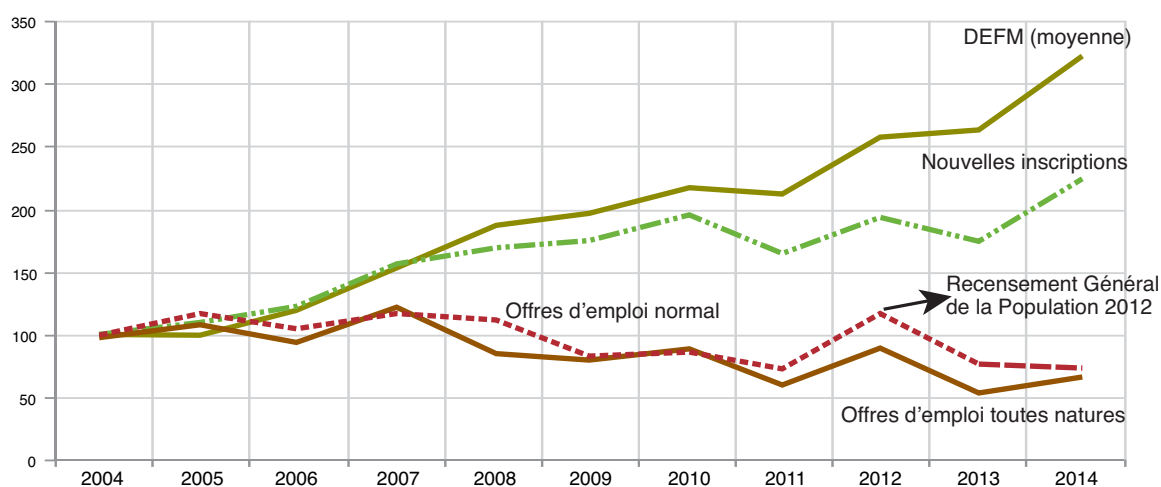
Selon le SEFI, en 2014 « les CAE visent les personnes sans qualification et éloignées de l'emploi : 48 % des bénéficiaires sont sans diplôme et 90 % ont un niveau scolaire inférieur au baccalauréat. Parmi les bénéficiaires des CAE, 64 % déclarent moins de deux ans d'expérience, 54 % ont plus de 30 ans et 57 % sont des hommes ».

En mai 2014, les dispositifs d'aide CED, CRE, ICRA, SIE et STEP ont été suspendus à la demande du gouvernement afin de traiter plus efficacement les dossiers CAE, expliquant la diminution du nombre de ces mesures. En revanche, celles visant un public handicapé (CTH, STH) ainsi que les contrats d'apprentis, sont restés actives tout au long de l'année.

Les offres de stages de formation professionnelle progressent de 6,6 % à 980 postes et se situent ainsi depuis deux ans à un niveau équivalent à ceux observés avant l'année 2000.

Le nombre total de nouvelles propositions d'emploi aidé ou non s'établit à 7 900 offres (+ 26 %). Cette hausse est due principalement à la mise en place du CAE. ■

INDICE SUR L'ÉVOLUTION DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTRÉES AU SEFI



Base 100 en 2004

Sources : SEFI, ISPF

0,7 %

En décembre 2014, le nombre d'emplois salariés a progressé de 0,7 % par rapport à décembre 2013.



ÉVOLUTION DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI AU SEFI DE 2009 A 2014

	A n n é e					Variation annuelle
	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013
Unité :	n o m b r e					%
I. OFFRES D'EMPLOI	6 432	4 737	6 939	4 617	5 402	17
Offres d'emploi normal	2 833	2 367	3 774	2 523	2 396	- 5
Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	3 599	2 370	3 165	2 094	3 006	44
dont :						
1. Contrats en entreprise	1 308	1 197	1 408	975	376	- 61
Offres Contrat pour l'Emploi Durable (CED)	678	538	685	515	174	- 66
Offres Apprentissage (APP)	8	11	48	70	67	- 4
Offres Contrat pour Travailleur Handicapé (CTH)	53	46	32	19	22	16
Offres Convention Relance Emploi (CRE)	569	602	643	371	113	- 70
2. Stages en entreprise	2 259	1 154	1 737	1 103	2 622	138
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	-	-	-	-	1 924	-
Offres Convention Pour l'Insertion par l'Activité (CPIA)	1 744	677	1 266	377	0	-
Offres Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	247	209	188	185	94	- 49
Offres Stage pour Travailleur Handicapé (STH)	268	268	283	462	558	21
Offres Stage Expérience Professionnelle (STEP)	-	-	-	79	46	- 42
3. Aides à la création d'entreprise	32	19	20	16	8	- 50
Offres Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA)	32	19	20	16	8	- 50
II. OFFRES DE STAGE DE FORMATION	1 636	1 277	1 174	916	976	7
dont :						
Demandeurs	1 578	1 130	994	859	882	3
Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	25	130	166	57	94	65
III. OFFRES D'INSERTION (secteur non marchand)	3 279	1 217	2 661	754	1 527	103
dont :						
Offres de stages						
Convention Pour l'Insertion par l'Activité (CPIA)	2 840	855	1 439	338	0	-
Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	-	-	-	-	1 153	-
Contrat de Développement Local (CDL)	439	362	1 222	416	374	- 10
OFFRES D'EMPLOI DE TOUTES NATURES (I+II+III)	11 347	7 231	10 774	6 287	7 905	26

Sources : SEFI, ISPF

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF